Cohérences
des Projets et des Hommes

V.2021.08

Attribution de logements : la CALEOL

Public

Personnel en charge de la gestion locative

Prérequis

Aucun

Durée

1 jour soit 7 heures

Nombre de stagiaires

4 personnes minimum et 12 personnes maximum

Coût pédagogique

Nous consulter

Objectifs pédagogiques

Définir le cadre législatif, réglementaire et le processus de la CALEOL
Identifier les points de contrôle obligatoire pour conduire à la prise de décision
Appliquer les obligations liées à la mise en œuvre de l'examen de l'occupation des logements

Méthodes pédagogiques

Alternance d'apports théorique, d'exercices d'application et d'échanges entre les participants et le formateur ; des exemples concrets viennent compléter les échanges
Analyse de supports et échanges, réflexion sur des situations concrètes : lien avec les missions remplies par les participants
Plusieurs exercices en sous-groupes et quiz pour une animation dynamique et ludique
Un support écrit est remis aux stagiaires

Modalités d'évaluation

Test d'auto-positionnement adressé avant et après la formation
Validation des objectifs pédagogiques par une évaluation de fin de formation
Bilan oral et questionnaire de satisfaction à l'issue de la formation
Attestation de formation et certificat de réalisation individuels délivrés après la formation

Attribution de logements : la CALEOL

Contenu

- ✓ Fonctionnement de la CALEOL
- ✓ Prises de décisions de la CALEOL
- ✓ Lien des enquêtes OPS et SLS aux bénéfices de la CALEOL
- ✓ La Loi Égalité et Citoyenneté & le Droit Au Logement Opposable
- ✓ Focus législatif

Indicateurs de résultats

1 groupes en intra en 2023
7 personnes formées
Taux de satisfaction moyen : 100%